

# DEMAIN ÉTUDIANT

RELEVÉ DE NOTES - DIPLOME NUMÉRIQUE - PARCOURSUP - SE CO-LOGER - ASSURANCE & SANTÉ



DECouvrez  
TOUS LES RESULTATS



LES AVANTAGES DE  
VOTRE RÉGION



LES BONS PLANS DE LA  
VIE ÉTUDIANTE





**ALERTE !**

Résultats

**BAC 2020**



**VIE-LYCEENNE.fr**

STATUTS 2019-2020

# SOMMAIRE

**P4** MON RELEVÉ DE NOTE DU BAC

**P5** BIENTÔT MON ATTESTATION NUMÉRIQUE DU BAC ?

**P6** PARCOURSUP : LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES LYCÉENS SANS PROPOSITION D'ADMISSION

**P8** LE COÛT DE LA RENTRÉE 2020/2021

**P9** ANNONCE SMERRA

**P10** LES BONS PLANS POUR SE LOGER OU SE CO-LOGER.

**P12** ASSURANCES ET COUVERTURE SOCIALE ÉTUDIANTE.

**P14** LA MARINE NATIONALE RECRUTE ET FORME DES BACHELIERS AU SEIN DE SON ÉCOLE DE MAÎSTRANCE

« DEMAIN ÉTUDIANT » EST UNE PUBLICATION DES ÉDITIONS E.P.I.C.U.R.E.  
ÉDITION POUR L'INFORMATION DU CM2 À L'UNIVERSITÉ POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

DIRECTEUR DES PUBLICATIONS : PHILIPPE TOUZEAU-MENONI  
MÊL : CONTACT@EDITIONS-EPICURE.FR - MOBILE : 07 81 98 56 48  
WWW.EDITIONS-EPICURE.FR

MONTAGE PARTENARIAL ET RÉDACTION : SÉBASTIEN CHAMFORT  
INTER@CONNECTÉ COMMUNICATION SPÉCIALISÉE SUR LE SEGMENT DES 0- 25 ANS SCOLARISÉS  
BP 50512 06801 CAGNES SUR MER  
CONCEPTION GRAPHIQUE : SEBIR STEVE  
TIRAGE PAPIER TOUTES VERSIONS : 600 000 EX - DÉPÔT LÉGAL : À PARUTION MAI 2020

# MON RELEVÉ DE NOTES

## Vous êtes admis, comment récupérer votre relevé de notes et votre diplôme ?

Récupérez votre relevé de notes dans le centre de délibération où sont affichés vos résultats et conservez-le.

## Concernant votre diplôme, la procédure est différente selon votre statut :

- Si vous êtes candidat individuel ou scolarisé dans des établissements hors contrat, vous recevrez votre diplôme par courrier lors de la première quinzaine de septembre.
- Si vous êtes candidat scolaire, vous devrez prendre contact avec votre établissement d'origine dès le mois de septembre pour connaître les modalités de retrait, car c'est auprès de votre établissement que vous devrez retirer votre diplôme.

Les diplômes non retirés dans l'établissement seront à récupérer auprès du SIEC à partir du mois de février

La demande de recherche de diplôme s'effectue via le site internet de la Maison des Examens : <http://www.siec.education.fr>, rubrique « démarches en ligne ».

Il est fortement conseillé de faire des copies du relevé de notes et du diplôme. Ces deux documents peuvent vous être utiles tout au long de votre vie. Il est important de préciser qu'aucun duplicata de diplôme n'est effectué. Si vous perdez votre diplôme, vous devrez nous adresser, via notre site internet, une demande d'attestation de réussite.



# MON ATTESTATION NUMÉRIQUE DU BAC

Ce service numérique appelé « [diplome.gouv.fr](http://diplome.gouv.fr) » permet aux « reçus » de télécharger leurs attestations du brevet, du baccalauréat, du BTS et des diplômes, qui sera étendu à l'ensemble des diplômes de l'enseignement supérieur.

Pour héberger ces e-attestations, un coffre-fort numérique sera créé et délivrera des attestations de diplômes à leurs titulaires ; ainsi charger des documents numériques certifiés, mais aussi d'adresser à un employeur un lien prouvant l'authenticité de son titre ce qui contribuera à asseoir la valeur de nos diplômes et à faciliter les démarches des recruteurs.

L'objectif est de pallier aux 80.000 diplômes déposés chaque année. Le service fonctionne avec une antériorité pouvant aller jusqu'à 1997 selon les académies.»

## Diplome.gouv.fr : comment ça marche ?

Pour se connecter au service, le diplômé peut se créer un compte ou s'identifier via [France-Connect](#). Il accède ainsi à son tableau de bord d'attestations de diplômes et a la possibilité de les insérer dans son coffre-fort numérique Digiposte.

Chaque diplôme comprend une clé de contrôle à huit caractères pour être authentifié.



<https://www.education.gouv.fr/diplomegouv-vfr-attestations-de-diplomes-en-ligne-1745>



## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES LYCÉENS SANS PROPOSITION D'ADMISSION

Un accompagnement est garanti par Parcoursup pour tous les lycéens qui n'ont pas reçu de proposition d'admission et qui souhaitent s'inscrire à la rentrée dans une formation proposée sur Parcoursup.

A partir du 25 juin 2020 : formuler de nouveaux vœux en phase complémentaire.

La phase complémentaire sera ouverte à partir du 25 juin 2020, après la fin des épreuves écrites du baccalauréat. Elle permet aux candidats qui le souhaitent de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles.



La phase complémentaire s'adresse en priorité aux candidats qui n'ont eu que des réponses négatives le 19 mai 2020 et à ceux qui n'ont pas encore reçu de proposition d'admission.



Pour les aider dans cette démarche, les candidats pourront solliciter un accompagnement ou un conseil auprès de leur professeur principal ou au sein d'un CIO.

Il est donc indispensable que les professeurs principaux maintiennent les échanges avec leurs élèves, y compris après les épreuves écrites du baccalauréat dans la continuité de l'accompagnement qu'ils ont effectué et de la relation qu'ils ont nouée avec leurs élèves depuis le début de l'année de terminale.

La carte interactive des formations Parcoursup permet de visualiser à partir du 25 juin 2020, au plus tard, les formations ayant des places disponibles sur l'ensemble du territoire.

### Délais de réponse aux propositions d'admission

Lorsque vous avez une proposition d'admission le délai de réponse est indiqué en face de chacun de vos vœux dans votre dossier Parcoursup

#### Délais de réponse :

5 jours pour répondre (J +4)

3 jours pour répondre (J +2)

2 jours (J+1) pour répondre à compter du 2 septembre pendant la phase complémentaire.

Pendant les épreuves du BAC l'envoi des propositions d'admission est interrompu et les délais de réponse sont suspendus.

Respectez bien le délai de réponse !

A partir du 8 juillet 2020 : solliciter l'accompagnement de la CAES tableau

Après les résultats du baccalauréat, les lycéens n'ayant pas de proposition d'admission peuvent, s'ils ont formulé au moins un vœu en phase complémentaire, solliciter, via la plateforme, l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie qui les aidera à trouver une formation qui leur convient pour la rentrée 2020.

La CAES est constituée par le recteur et rassemble des chefs d'établissement et personnels d'orientation dont la mission est d'accompagner les élèves sans proposition d'admission pour les aider à trouver une formation au plus près de leur choix de poursuite d'études et selon les places disponibles.



En 2019, 25 000 candidats ayant saisi la CAES ont reçu une proposition d'admission.

Ne peuvent saisir la CAES que les candidats qui ont formulé au moins un vœu en phase complémentaire : c'est la condition préalable. Les candidats concernés recevront un mail de Parcoursup les invitant à saisir la CAES selon la démarche suivante : se rendre sur la rubrique dédiée dans leur dossier et cliquer sur « Je sollicite la CAES ».

#### À savoir

Si vous avez un empêchement pour effectuer votre inscription, contactez rapidement la formation pour convenir d'une solution.

Attention, si vous ne respectez pas le délai d'inscription fixé par la formation, vous risquez de perdre votre place qui sera proposée à un autre candidat.

Si vous faites le choix de vous inscrire dans une formation hors Parcoursup

Vous devez télécharger votre attestation de désinscription de Parcoursup (ou non-inscription).

Elle est indispensable pour vous inscrire dans votre future formation et disponible dans votre dossier Parcoursup (ou dans la rubrique Questions/Réponses/Éprouver l'attestation de non-inscription).

# L'ardoise de la rentrée universitaire

2020

Inscription <sup>(1)</sup>	184€
CVEC	90€
Mutuelle complémentaire	10.50€ à 31.30€
Logement (premier loyer + taxes + frais divers)	700€ à 1800€
Fournitures de rentrée <sup>(2)</sup>	150€ à 300€
Bouquins, abonnements (transports en commun, services culturels...)	100€ à 200€
<b>TOTAL</b>	<b>1234.50€ à 2605.30€</b>

(1) Montants nationaux arrêtés par le ministère de l'Enseignement supérieur en 2014-2015. Les boursiers en sont exonérés à condition d'être munis d'un justificatif d'attribution de bourse. À l'exception de la cotisation au titre de la médecine préventive universitaire (environ 5 euros), aucun autre frais d'inscription ne peut vous être imposé.

(2) Compter 20 à 40% de plus si vous êtes dans une filière technique ou scientifique qui demande un outillage spécifique.



la protection sociale des étudiants

## DEPUIS 50 ANS AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ÉTUDIANTS



COMPLÉMENTAIRE  
SANTÉ



ASSURANCE  
RESPONSABILITÉ  
CIVILE



ASSURANCE  
HABITATION

DÉCOUVREZ TOUTES  
NOS OFFRES



[https://smerra.fr/  
offres-rentree2020](https://smerra.fr/offres-rentree2020)

04 28 29 41 24

Jusqu'à 19h du lundi au vendredi  
(numéro non surtaxé)

# LES BONS PLANS POUR SE LOGER

La recherche du premier logement est toujours la plus difficile car vous avancez en général à l'aveuglette, souvent dans une ville que vous ne connaissez pas.

En général les bons plans se reflètent par le bouche à oreille entre étudiants déjà dans le système. Tous les guides pratiques vous enverront vers les mêmes organismes ou les mêmes journaux. Sachez que parmi les pièges du novice les plus classiques on trouve :

- Les petites annonces des journaux qui envoient le plus souvent sur des agences.

- Les déplacements à l'autre bout de la ville pour rien parce qu'on n'a pas osé demander suffisamment de précisions par téléphone.

- L'agence qui demande une caution de vos parents qui sont à 500km d'ici.

- La visite pour l'état des lieux que l'on vous fait à fond la caisse et que vous n'osez pas interrompre pour indiquer une défectuosité.

## COLOC' : JE TE HAIS !

Vous avez galéré ensemble pour trouver l'appart de vos rêves. Vous avez imaginé une vie commune pleine de fêtes, d'échanges, d'entente...

Cela devait être le grand amour, ce sera une guerre de tranchées impitoyable où les mesquineries rivaliseront avec la paranoïa. Qui craquera en premier ?

- Tout commencera par une remarque anodine. Il faudra y faire attention. Cela vaudra dire que, sans que vous vous en soyez aperçu, votre coloc' se tape tout seul les poubelles, la vaisselle ou encore le nettoyage des toilettes depuis un mois.

Réagissez de suite !

- La soirée de rentrée avec vos potes a fait quelques dégâts... La maquette, un verre cassé, le frigo pillé... Mais bon, si on ne peut plus s'amuser... Des excuses sur le champ et un nettoyage impeccable permettront peut-être de récupérer le coup.

À l'avenir, prévenez votre coloc' à l'avance et surtout, intégrez-le dans votre groupe d'amis !

- La bouffe est source de problèmes. Quel que soit votre degré d'entente, achetez-la séparément et tenez-vous à ne manger que ce qui vous appartient.

Cela ne vous empêchera pas de dîner ensemble, et de l'invisiter à partager vos pâtes !

- Nous avons tous un degré de tolérance différent à la saleté. Parlez-en et, si nécessaire, mettez en place des tours de ménage.

- Le soir, demandez à vos amis de ne pas trop passer à l'improviste. De même, questionnez votre coloc', si vous ne faites pas les mêmes études, sur la date de ses partiels et les jours où il doit se lever tôt. Et faites-en bon usage !

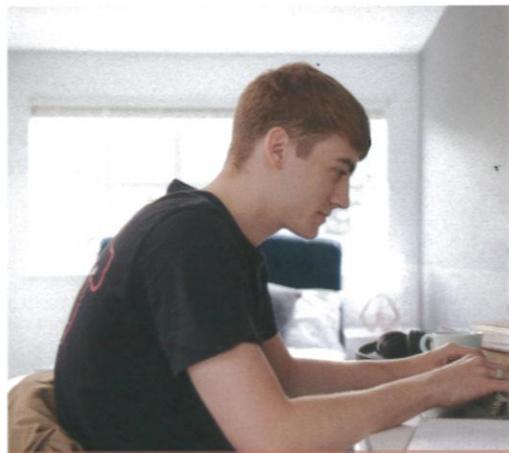
- Les traces de son dentifrice sur le lavabo vous énervent un peu plus chaque jour ? Dites-lui avec humour, il vous répondra alors qu'il a beaucoup de mal avec copain Bob ou bien la boîte de thon ouverte depuis deux semaines dans le frigo...

- Votre cœur solitaire ne peut plus supporter les rires étouffés et les bruits de l'amour émanant de sa chambre.

- En plus, le matin, la salle de bain reste verrouillée pendant 40 minutes ! Nous sommes d'accord avec vous, là, c'est insupportables !

On pourrait continuer comme ça pendant longtemps. Retenez que **seuls le dialogue, une bonne dose d'humour et de tolérance** permettront de décoincher la situation.

Retenez également que vivre à plusieurs constitue une très bonne expérience.



**TROUVE TON LOGEMENT, NOUS ON L'ASSURE !**

**heyme**

À PARTIR DE

**31€** / AN

[www.heyeme.care](http://www.heyeme.care)

# HEYME

## ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Responsabilité Civile est obligatoire et sera demandée lors de l'inscription dans l'enseignement supérieur. Elle prend en charge les dommages causés à une tierce personne dans les activités quotidiennes étudiantes (stage, babysitting, sorties...).



Si tu fais tomber  
le rétroprojecteur de ton  
prof ou exploser ta salle  
de chimie... pas de panique !

Chez HEYME on prend  
en charge les frais de  
réparation\*

\* Dès 13€ par an



## LA SÉCURITÉ SOCIALE NE REMBOURSE PAS TOUS TES FRAIS DE SANTÉ

La Sécurité sociale a pour mission de te protéger contre les risques de la vie, au travers notamment de la prise en charge de tes frais médicaux.

En France, le remboursement se décompose en deux niveaux :

- La part obligatoire, prise en charge par la Sécurité sociale
- La part complémentaire, appelée également ticket modérateur et qui reste à ta charge

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La complémentaire santé intervient pour couvrir totalement ou partiellement les dépenses de santé qui restent à charge après le remboursement de la Sécurité Sociale, d'où la désignation de « complémentaire ».



Chez HEYME, les besoins essentiels sont  
couverts\* :

*Hospitalisation, soins courants, pharmacie.*

Téléconsultation  
médicale incluse

24h/24, consultation  
d'un médecin depuis  
son canap avec son  
smartphone



\* Dès 9,90€ par mois

## LA MARINE NATIONALE RECRUTE ET FORME DES BACHELIERS AU SEIN DE L'ÉCOLE DE MAISTRANCE

Engagée pour la formation et l'emploi des jeunes, la Marine nationale recrute et forme chaque année plus de 3500 hommes et femmes de 17 à 30 ans, de la 3ème à bac+5, dans plus de 50 métiers.

Accessible dès le baccalauréat sans exigence de filière, l'École de maistrance forme chaque année 1100 jeunes diplômés pour devenir officier marinier (sous-officier de la Marine). Une formation militaire et maritime de 4 mois suivie d'une formation métier de 6 à 10 mois permettent de développer une expertise technique, une culture maritime et un bagage académique. Ce cursus constitue une opportunité d'être formé à un métier en ayant la garantie d'un emploi qualifiant et valorisant dans un univers hors du commun.

La formation des maistranciers s'effectue tout au long de l'année. Quatre promotions d'élèves sont réparties sur deux campus de formation : à Brest dans le Finistère (29) et à Saint-Mandrier dans le Var (83).

**Bon à savoir :** La scolarité se fait sous statut militaire.

**Les plus :** formation rémunérée, élèves nourris et logés, pas de frais de scolarité, accès à une formation dans 27 spécialités et un job à la clé.

**Qui peut postuler ?** Les jeunes hommes et femmes de 17 à 30 ans titulaires d'un bac à bac+2.

**Comment postuler ?** Sur [www.etremarin.fr](http://www.etremarin.fr) ou dans le CIRFA le plus proche de chez vous.

**À la clé :** Un métier responsabilisant, une carrière (contrat de 6 ou 10 ans renouvelable) et une expérience hors du commun.

Découvrez en vidéo l'École de maistrance



#ETREMARIN



## VOTRE AVENIR COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES **MARINS**

VENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT  
AU BUREAU MARINE DU CIRFA DE :

**CLERMONT-FERRAND**  
**71, BOULEVARD BERTHELOT**  
**04 73 16 18 92**

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE  
**ETREMARIN.FR**

# HEYME

L'ASSURANCE DES JEUNES



## ASSURE TA SOIF DE LIBERTÉ

*et ton quotidien*



MUTUELLE  
SANTÉ



ASSURANCE  
HABITATION



ASSURANCE  
SANTÉ À  
L'ÉTRANGER



RESPONSABILITÉ  
CIVILE

Toutes nos assurances sur [www.heyeme.care](http://www.heyeme.care)

HEYME - LUTECEA, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000€, dont le siège social est situé 10 rue  
Léon Paulet - 13008 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille sous le n° 845 181 379 et inscrite à l'ORIAS  
sous le n° 19002840 - juin 2020 - Document non contractuel